



Contrôle des médicaments - lutte antidopage

Activité mensuelle de la SETF

- Novembre 2025 -

Au cours du mois de **novembre 2025**, un total de **1 334 prélèvements** ont été effectués et les contrôles suivants ont été réalisés :

- **1 077** chevaux ont été prélevés à l'issue de leur participation à une **course**.
- **31** chevaux ont été prélevés à leur arrivée sur l'**hippodrome**, avant leur participation à une épreuve. Ces opérations spécifiques de prélèvements ont été organisées sur les hippodromes suivants : Nantes le 5 novembre, Mauquenchy le 19 novembre, Salon-de-Provence le 24 novembre et Vincennes le 27 novembre. Lors de chacune de ces opérations, 3 chevaux sont généralement prélevés. Deux opérations spécifiques de plus grande ampleur ont été organisées le 8 novembre à Vincennes et le 15 novembre à Lyon Parilly au cours desquelles 20 chevaux ont été prélevés.
- **4 opérations spécifiques** de prélèvements pour la recherche de **bicarbonate** ont été organisées sur les hippodromes de La Capelle le 11 novembre, Vincennes le 17 novembre, Amiens le 26 novembre et Vincennes le 30 novembre. Lors de ces opérations **60 chevaux ont été prélevés**. Tous les résultats se sont révélés négatifs.
- **112** chevaux ont été prélevés lors d'épreuves de **qualification**.
- **45** chevaux ont été prélevés lors de **contrôles à l'entraînement** dans **15 établissements** différents.
- **8** prélèvements ont été effectués dans le cadre du **Suivi Longitudinal**.
- **1** prélèvement a été effectué dans le cadre des contrôles réalisés sur **les chevaux sortis provisoirement de l'entraînement**.

Au 8 décembre 2025, parmi ces **1 334** prélèvements effectués en novembre, **9** substances prohibées de catégorie I ont été mises en évidence (dont 8 détections conjointes de Morphine et Oripavine).

Les décisions des Commissaires de la SETF relatives à une infraction aux dispositions de l'Annexe X (injections intra-articulaires contenant une substance glucocorticoïde dans les 14 jours qui précèdent une course) et à la détection de 13 substances prohibées de catégorie I déclarées en septembre, octobre et novembre 2025 ont été publiées aux bulletins de la SETF [N°46 du 13 novembre 2025](#), [48 du 27 novembre 2025](#) et [49 du 4 décembre 2025](#).